Fonds d'investissement climatiques

15 août 2013

Résumé des coprésidents
Réunion intersessions du Sous-comité du SREP
25 juillet 2013

Coprésidents
M. Erastus Wahome, Kenya
M. Jacob Waslander, Pays-Bas

Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion

1. La réunion est ouverte par les coprésidents du Sous-comité du SREP, M. Erastus Wahome, membre du SREP représentant le Kenya, et M. Jacob Waslander, membre du SREP représentant les Pays-Bas.

Point 2 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour

2. Le Sous-comité passe en revue et approuve l'ordre du jour provisoire présenté dans le document SREP/SC.IS. 3/1.

Point 3 de l'ordre du jour. Présentation du plan d'investissement de la Tanzanie

3. Le Sous-comité accueille favorablement la présentation, par les représentants du Gouvernement tanzanien, du plan d'investissement de la Tanzanie au titre du SREP.

Point 4 de l'ordre du jour. Plan d'investissement de la Tanzanie au titre du SREP

4. Le Sous-comité du SREP, ayant examiné le document SREP/SC.IS.3/2, *Plan d'investissement de la Tanzanie*,

   a) donne son accord de principe au plan d'investissement qui doit servir de cadre à la poursuite de l'élaboration des projets envisagés dans le plan, et prend note du financement demandé d'un montant de 50 millions de dollars de ressources du SREP au titre de l'allocation initiale de la Tanzanie. Le Sous-comité demande au Gouvernement tanzanien et aux BMD de prendre en considération dans la suite de la préparation des projets les observations que les membres du Sous-comité auront communiquées avant le 9 août 2013, et de répondre par écrit aux questions soulevées durant la réunion et dans les commentaires écrits. Une fois que les réponses écrites aux questions auront été communiquées au Sous-comité, une décision confirmant l'approbation du plan d'investissement par le Sous-comité pourra être communiquée par courrier, en vue de la prise d'une décision ;

   b) réaffirme sa décision relative à l'allocation des ressources, adoptée à sa réunion de novembre 2010, selon laquelle tous les montants des allocations sont fournis à titre indicatif à des fins de planification et que les financements seront approuvés sur la base de la qualité des projets et des plans d'investissement. L'allocation indicative accordée à la Tanzanie au titre du SREP se monte à 50 millions de dollars ;

   c) approuve un financement total par le SREP de 1 700 000 dollars à titre de dons pour la préparation des projets suivants dans le cadre du plan d'investissement :

      i. 700 000 dollars pour le projet intitulé *Geothermal Power Development* (BAfD) ;

ii. 1 million de dollars pour le projet intitulé *Renewable Energy for Rural Electrification* (800 000 dollars de la Banque mondiale et 200 000 dollars de l'IFC) ;

d) prend note du budget prévisionnel de 450 000 dollars établi pour les services de mise en œuvre par les BMD du projet intitulé *Geothermal Power Development* (BAfD) et approuve une première tranche de 250 000 dollars pour le financement de ces services ;

e) prend également note du budget prévisionnel de 428 000 dollars établi pour les services de mise en œuvre par les BMD du projet intitulé *Renewable Energy for Rural Electrification* (Groupe de la Banque mondiale) et approuve une première tranche de 214 000 dollars pour le financement de ces services.

Point 5 de l'ordre du jour. Clôture de la réunion

6. La réunion est close le 25 juillet 2013.